

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de renouvellement de branchement EU de la boîte jusqu'au réseau, impasse du Temple à ISBERGUES,

CONSIDERANT que ces travaux seront réalisés par l'entreprise SARL VANO – chez Sogelink, TSA 70011, 69134 DARDILLY, à compter du lundi 24 avril 2023 jusqu'au mardi 23 mai 2023,

Objet :

**Interdiction de stationnement et restriction
de circulation impasse du Temple**

ARRETE

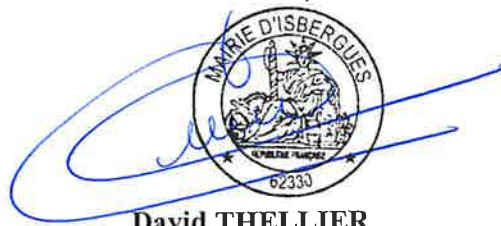
Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux situés impasse du Temple à ISBERGUES, du lundi 24 avril 2023 jusqu'au mardi 23 mai 2023 inclus. Un basculement de circulation se fera sur chaussée opposée et la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 2 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise SARL VANO – chez Sogelink, TSA 70011, 69134 DARDILLY, chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Fait à ISBERGUES, le dix-huit avril deux mil vingt-trois.

Le Maire,



David THELLIER